

Conseil d'école du 3 novembre 2025

Participants :

Municipalités :

- Madame MOUZON, représentante mairie de Sept-Saulx;
- Madame DROUET, représentante mairie de Prosnes
- Madame PEDRAZA, représentante CUGR

Equipe éducative :

- Madame ENGRAND (Directrice, enseignante),
- Madame VASSEUR,
- Madame PLOS,
- Madame PIGOT,
- Madame ROGISSART
- Monsieur BOURGEOIS (enseignants)
- Madame PHULPIN (AESH)

Représentants des parents d'élèves :

- Madame CHANOINE
- Madame MENETRIER
- Madame ZOURANE
- Madame REBOUL
- Madame HUT
- Madame BOUVIER
- Madame TAROT

Déléguée Départementale de l'Education Nationale: Madame PINTAT

Excusés :

- Monsieur BASTIEN (Inspecteur de l'Education Nationale)
- Mesdames GODFROY et GRASSET (ATSEM),
- Madame LEVEQUE (AESH)
- Monsieur HERVEUX (RPE)

Secrétaire de séance : Madame BOUVIER

Ordre du jour :

- Remerciements
- Présentation des membres du conseil d'école
- Effectifs
- Élections représentants de parents
- Règlement intérieur
- Sécurité
- Piscine

- Sorties et manifestations
- Questions divers (demande sonnerie, ...)

1. Remerciements

A la Communauté Urbaine du Grand Reims, pour :

- le financement des manuels scolaires et fournitures de l'école
- les financements du car pour la piscine tous les mardis et la fête de la science du 10/10
- les réparations effectuées.

À la Mairie de Sept-Saulx et de Prosnes pour le don des sapins de Noël.

A l'APEPS pour les jeux extérieurs.

2. Présentation

Les membres du conseil d'école se présente un par un.

3. Effectifs : 112 élèves

▲ Effectifs par classe :

PS/MS : 21

MS/GS : 19

CP/CE1: 21

CE1/CE2 : 23

CM1/CM2 : 28

▲ Effectifs par année de naissance :

15 PS

11 MS

14 GS

12 CP

16 CE1

16 CE2

11 CM1

17 CM2

4. Représentants de parents d'élèves

Comme l'année dernière, les élections se sont déroulées uniquement par correspondance. Tout s'est fait par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

Les représentants présents pour le dépouillement sont cette année Madame Bouvier, Madame Pintat accompagnées de Mesdames Plos et Engrand. Les parents candidats ont tous été élus : Madame BOUVIER, Monsieur HERVEUX, Madame TAROT (suppléante), Madame MENETRIER (suppléante), Madame CHANOINE, Madame HUT, Madame REBOUL et Madame ZOURANE (suppléante).

3. Règlement de l'école

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité. L'envoi de ce dernier sera fait par ONE à l'ensemble des parents d'élèves.

4. Sécurité

Maternelle :

*Entrée et sortie de l'école : Au moment de la rentrée, les enfants de maternelle ont pu être accompagnés de leurs parents. Quelques jours après, les enfants de MS et GS rentraient seuls. Pour les PS, l'équipe enseignante a choisi d'attendre la deuxième semaine après la rentrée des vacances d'octobre soit à partir du lundi 10 novembre. A partir du lundi 3 novembre, un enseignant d'élémentaire fera les sorties au niveau du portail ; les enseignantes d'élémentaire resteront dans leurs classes.

Élémentaire :

*Mise en place depuis la rentrée dernière d'un accueil en classe par les enseignants et dans la cour pour l'enseignant de grille. Ce temps d'accueil permet un contact privilégié entre l'enseignant et ses élèves sur un temps récréatif en classe. Cela a été favorisé également pour des questions de sécurité et surveillance sur ces temps. Nous renouvelons ce fonctionnement pour cette année.

*Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 12 septembre. Pas de souci particulier toutes les classes ont entendu le signal et étaient sorties en moins de 3 minutes.

*2 PPMS seront réalisés dans l'année.

Petit rappel concernant les PPMS : Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Le premier a eu lieu le jeudi 16 octobre. Il portait sur un exercice Attentat-intrusion armée. Le Grand Reims a doté l'école de talkie-walkie, ces derniers seront utilisés lors du prochaine PPMS.

Présentation du PPMS

Conditions climatiques :

été : pas de ventilateur l'année dernière car le Grand Reims n'en avait plus à disposition ; heureusement des parents ont pu en prêter
les filtres sur les vitres ne sont pas efficaces, les rideaux sont inutiles également

Hiver : problème de chauffage au dortoir qui marche en été mais pas en hiver
qui s'occupe du salage en cas de neige ? La question sera posée au Grand Reims ainsi qu'à la mairie

Mouches : peut-on installer des attrape-mouche ? Madame Plos rappelle que les mouches ont un impact sur le TBI puisqu'elles « arrivent » à faire des traits, fermer des documents, les supprimer...

Point caméra installée dans la cour de l'école :

Personne n'en a été informé (ni la directrice, ni le Grand Reims, ni l'inspection académique). Toutes les précautions avaient été prises pour protéger les enfants puisqu'il n'y avait pas d'information sur ce que filmait la caméra.
Depuis la caméra a été retirée

Entrées/sorties dans l'école :

Pour les membres du Grand Reims : la direction en est normalement informée en amont, les membres ont les clés de l'école pour intervenir en cas de besoin

5. Piscine

Départ : 13h50 de l'école ; Retour 15h30 environ à l'école.
Nous remercions les parents accompagnateurs.

Cette année, ce sont les 28 enfants de CM1/CM2 (avec Madame PIGOT) qui fréquentent la piscine de Mourmelon-le-Grand, les mardis, depuis le 22 septembre 2025, et ce jusqu'au 6 février 2026.

L'attestation scolaire « savoir-nager », qui correspond à une maîtrise du milieu aquatique est délivrée par le directeur de l'école est incluse dans le livret scolaire de l'élève. Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième (cycle 3, cycle de consolidation).

6. Sorties et manifestations réalisées et à venir

Un petit rappel pour préciser que la coopérative est affiliée à l'OCCE (office central de la coopération à l'école) et qu'elles paient une affiliation (2,84€ par enfants)
Cette année les deux coopératives maternelle et élémentaire ont fusionnées en une seule désormais nommée coopérative primaire.

La tombola a pour but de renflouer les caisses de la coopérative pour financer des projets pour les élèves (spectacle de fin d'année, sorties scolaires).

Montval Maternelle et élémentaire :

Comme vu au dernier conseil d'école l'année dernière nous n'avons pas reconduit notre adhésion à Montval.

Sortie et manifestations prévues :

Journée Non Au Harcèlement :

***Les différentes classes de l'école** participeront à la journée contre le harcèlement, le 6 novembre 2025. Durant cette journée, il y aura des débats, visionnage de films courts... pour sensibiliser les élèves à ce sujet.

Fête de la science :

Pour les CM2 qui ont passé une après-midi au collège de Mourmelon sur deux ateliers de 55 minutes : le logiciel Scratch et le cerveau (avec manipulation d'un vrai cerveau animal)

Les élèves ont beaucoup appréciés.

Nettoyons la nature :

Nettoyage dans le village avec les élémentaires ; ce qui a permis aux élèves de se rendre compte de tout ce que l'on pouvait trouver dans la nature.

***Spectacle de Noël :**

Théâtre à Matthi « Rudolph le reine au nez rouge » le jeudi 18 décembre (matin) pour 790€.

Le goûter de Noël aura lieu le jeudi 18 décembre avec la visite du Père Noël puis le goûter offert par l'APEPS.

La mairie de Sept-Saulx participera à hauteur de 250€ et la mairie de Prosnes 260€.

Pour l'année prochaine la demande a été faite, la mairie de Prosnes votera sa participation dans le budget tandis que la mairie de Sept Saulx indique qu'aucune décision ne sera prise en cette année d'élection.

L'Apeps participera également, le budget doit être décidé à l'AG et sera établi en fonction des bénéfices de la kermesse.

Questions diverses

Date de la kermesse ?

L'équipe enseignante demande si le samedi 27 juin est possible. La question va être posée à l'APEPS

- Le banc de l'amitié sera-t-il installé prochainement ?

La question doit être posée au Grand Reims pour l'installation : est-ce que cela doit être fait obligatoirement par un agent du Grand Reims ?

Dans le cas contraire une entreprise est disposée pour le faire à titre gracieux

- Ou ne peut-on pas se stationner ?

On ne peut stationner nulle part devant les grillages de l'école (vigipirate).

Un parking avait été évoqué derrière l'école ; la question sera posée à la mairie.

- Serait-il envisageable de prendre le goûter avant la fin de l'école ?

Ce n'est pas possible pendant le temps scolaire puisque cela engendrerait trop de disparités.

- Une adaptation est-elle possible pour les enfants ayant encore besoin de sieste en Moyenne Section ?

Il n'y a pas assez de place pour leur proposer ; pour information lorsqu'il y a des temps de repos proposés un seul enfant de MS s'endort.

- Serait-il possible de faire un rappel sur l'interdiction de fumer devant l'école ?

Ce n'est pas de la compétence de l'école, la mairie fera un rappel sur panneau pocket

- Le grillage côté maternelle assure-t-il une sécurité ? Notamment par rapport à la présence du chien ?

Un accord a été passé avec les voisins, le chien ne sort pas lorsque les enfants sont en récréation ; par ailleurs un « sur-grillage » a été ajouté par la CUGR pour garantir la sécurité.

- Il est demandé qu'un visiophone soit installé pour le périscolaire afin d'éviter de laisser les grilles ouvertes sur les temps de périscolaire comme c'est le cas aujourd'hui et que n'importe qui puisse entrer dans l'école.

Demande en cours auprès du Grand Reims qui a validé le projet

La séance est levée à 19h20

Les prochains Conseils d'école se tiendront **le lundi 9 février et le lundi 15 juin** à 17h30.

Signature de la Directrice

Mme Engrand


Signature de la secrétaire de séance

Mme BOWIER
